

Rectification

— o —

Dans le Nécrologe signé par le secrétaire de l'Evêché de Chicoutimi, et publié en tête de notre dernière livraison, il faut lire : 1° que feu M. l'abbé Gendron était membre de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec ; 2° que feu M. l'abbé Leclerc était membre de la Congrégation du Collège de Sainte-Anne de la Pocatière. — C'était bien ce que portait le manuscrit ; et si l'imprimé est tout différent, cela est dû à l'un de ces accidents toujours possibles, en dépit des plus grandes précautions, dans les choses de ce monde.

Noces d'Or de l'Ecole Normale Laval

— o —

Par une lettre de Rome, datée du 7 août dernier, Son Eminence le Cardinal R. Merry del Val, Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, informe, en termes des plus bienveillants, M. le Principal de l'Ecole Normale Laval que Notre Très Saint Père le Pape Pie X, acquiesçant volontiers à la demande qui lui en avait été faite par une lettre du 19 juillet, bénit paternellement les NOCES D'OR de la fondation de l'Ecole Normale Laval, et permet à Monseigneur l'Archevêque de Québec, qui célébrera la messe d'ACTIONS DE GRACES, le 26 du courant, de donner à toutes les personnes présentes la BÉNÉDICTION PAPALE avec l'indulgence plénière aux conditions ordinaires.

Nous espérons qu'un grand nombre des personnes qui assisteront à cette messe solennelle auront communié le matin, et profiteront ainsi de la faveur toute particulière, que le Souverain Pontife a bien voulu accorder pour cette circonstance solennelle.

— + + + —

Nominations ecclésiastiques

— o —

Par décision de S. G. Monseigneur l'Archevêque ont été nommés :

- M. l'abbé Robert Lagueur, curé de Saint-Patrice de Fraserville.
- “ “ P. Leclerc, curé de Berthier.
- “ “ L.-N.-D. Fiset, curé de Sainte-Hénédine.
- “ “ J. Rémillard, vicaire à Saint-Jean-Port-Joli.
- “ “ J. Hunt, vicaire à Saint-Joseph de Beauce.
- “ “ Alp. Doucet, vicaire à Saint-Casimir.
- “ “ J.-Em. Rochette, vicaire à l'Islet.